



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue en la salle du conseil de l'Hôtel de ville, le mercredi 14 octobre 2020 à 9h 30, sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Madame Marie-Eve Denicourt et messieurs Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre, ainsi que le directeur général adjoint par intérim monsieur Denis Meunier.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Refus de l'avis de convocation
3. Budget halloween 2020
4. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier à 9 h 30.

2. **Refus de l'avis de convocation**

Les membres du Conseil tous ici présents renoncent à leur avis de convocation de la séance extraordinaire et que tout sujet soumis soit discuté.

20-10-253

3. **Budget halloween 2020**

CONSIDÉRANT la situation de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Alexandre désire offrir des bonbons et des sacs pour l'Halloween ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marie-Ève Denicourt appuyée par Monsieur Jean-François Berthiaume

Et résolu d'autoriser une dépense maximale de 1 200\$ pour l'achat des bonbons et des sacs pour l'Halloween.

Adoptée à l'unanimité

20-10-254

4. **Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur Florent Raymond et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 10 h 10.

Certificats de crédits

Le directeur général et secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présente séance.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

Luc Mercier
Maire